

---

# COMMENT ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LE RESPECT DE L'AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS ?

Ladislas Ntamakiliro et Anne-Lise Longchamp  
Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques -  
Lausanne - Suisse

---

---

## 1. INTRODUCTION

---

L'effet établissement est un aspect important de la problématique de l'équité et de l'efficacité des systèmes d'enseignement. Il est abordé par les chercheurs selon un paradigme qui s'est de plus en plus élargi depuis l'étude de Coleman (1968) notamment en diversifiant les types de variables d'entrée, de sortie et de processus (Bressoux, 1994 ; de Landsheere, 1994). Deux questions principales sont posées : les chances de réussite scolaire sont-elles différentes d'un établissement à l'autre ? Quelles caractéristiques de ces établissements jouent un rôle déterminant sur cette inégalité des chances et dans quelle mesure ?

Ces questions restent d'actualité malgré les nombreuses études déjà réalisées. Jusqu'à présent, on en sait davantage sur l'effet établissement dans l'enseignement secondaire et supérieur qu'au niveau de l'enseignement primaire, et dans certains domaines d'apprentissage scolaire que d'autres. L'analyse des caractéristiques des établissements en cause et de leur importance relative s'avère complexe en raison notamment du nombre très élevé de ces caractéristiques et de l'extrême diversité des systèmes scolaires.

Le point de vue exposé dans cette présentation concerne l'école primaire. Il est basé sur les résultats d'un survey des acquisitions scolaires à la fin de la 2<sup>e</sup> année (8-9 ans) de l'école primaire du canton de Vaud. L'étude s'inscrit dans le cadre des études de monitoring de l'enseignement réalisées par l'unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP), à l'instar d'autres services publics de recherche en éducation.

L'exposé est structuré en trois points. Après avoir mis en évidence les disparités entre établissements, nous nous intéresserons aux liens existants entre les résultats des établissements d'un côté, les caractéristiques démographiques et socio-

économiques des aires de recrutement de l'autre. Finalement, à la lumière des observations précédentes, nous discuterons deux types de mesures destinées à favoriser l'égalité des chances à l'école.

---

## 2. DISPARITÉS ENTRE ÉTABLISSEMENTS

---

### 2.1. Contexte de l'étude

L'enseignement obligatoire dans le canton de Vaud est organisé en plusieurs établissements disposant d'une large autonomie administrative. Ces établissements diffèrent considérablement du point de vue de la démographie, des caractéristiques socio-économiques de leurs aires de recrutement, à savoir les communes d'origine des élèves.

### 2.2. Méthode

#### 2.2.1. Caractéristiques de l'échantillon

Nous avons constitué un échantillon aléatoire en grappes de 11 établissements sur les 73 établissements d'enseignement primaire vaudois. Dans ce type d'échantillon, toutes les classes et tous les élèves des établissements retenus étaient concernés. Au total, 674 élèves ont été évalués.

**Tableau 1** : Caractéristiques de l'échantillon

Etablissements	Nombre de classes monoâges	Nombre de classes multiâges	Nombre d'élèves
E1		1	12
E2		8	59
E3	5		98
E4	2	1	43
E5	1	2	43
E6	6		116
E7		3	29
E8	4		71
E9		3	22
E10		1	11
E11	10		170
Total	28	19	674

---

L'échantillon ainsi constitué reflète bien les particularités des différents établissements du canton : de petits établissements (un seul bâtiment comportant une à trois classes par degré) et de grands (plusieurs bâtiments avec plusieurs classes par degré), certains en ville et d'autres à la campagne, dans des quartiers aisés ou populaires, plus ou moins riches les uns que les autres.

Le type d'organisation des cycles d'apprentissage, un autre aspect qui distingue les établissements vaudois d'enseignement primaire, est bien représenté dans l'échantillon. Certains établissements privilégient des classes à plusieurs degrés (classes multiâges), d'autres, des classes à un seul degré (classes monoâges).

### **2.2.2. Instruments**

L'évaluation s'est limitée aux deux disciplines les plus importantes au niveau de la scolarité élémentaire : le français et les mathématiques. Deux épreuves de français (une épreuve de la compréhension de l'oral et une épreuve de la compréhension de l'écrit) et une épreuve de mathématiques ont été construites. Ces épreuves ont été prétestées et validées pour être cohérentes avec les programmes officiels d'enseignement, tout en répondant aux critères de fidélité.

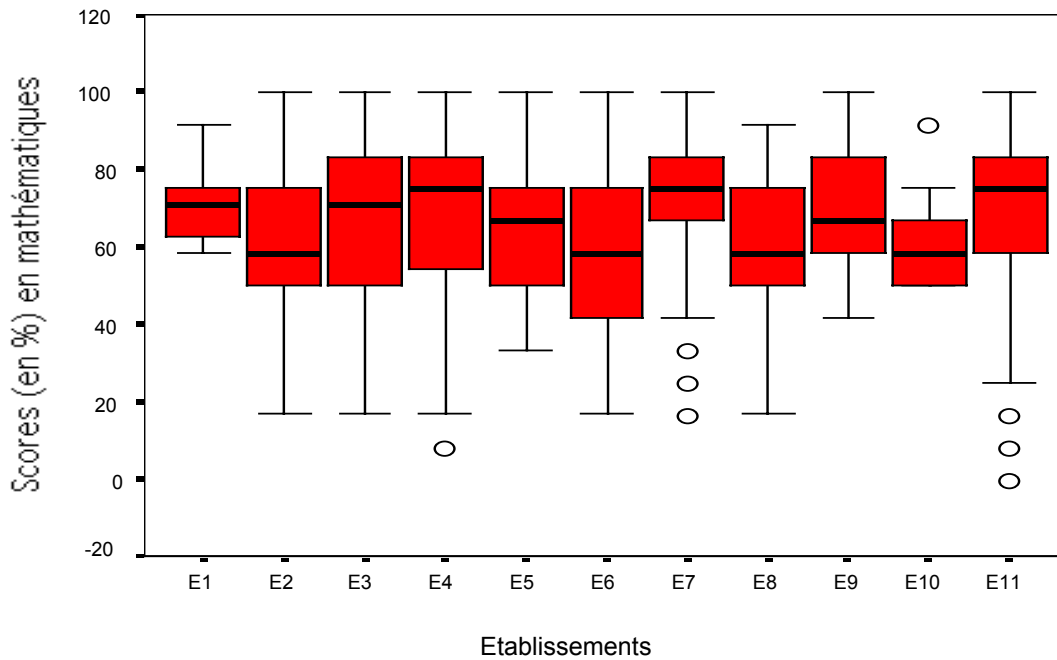
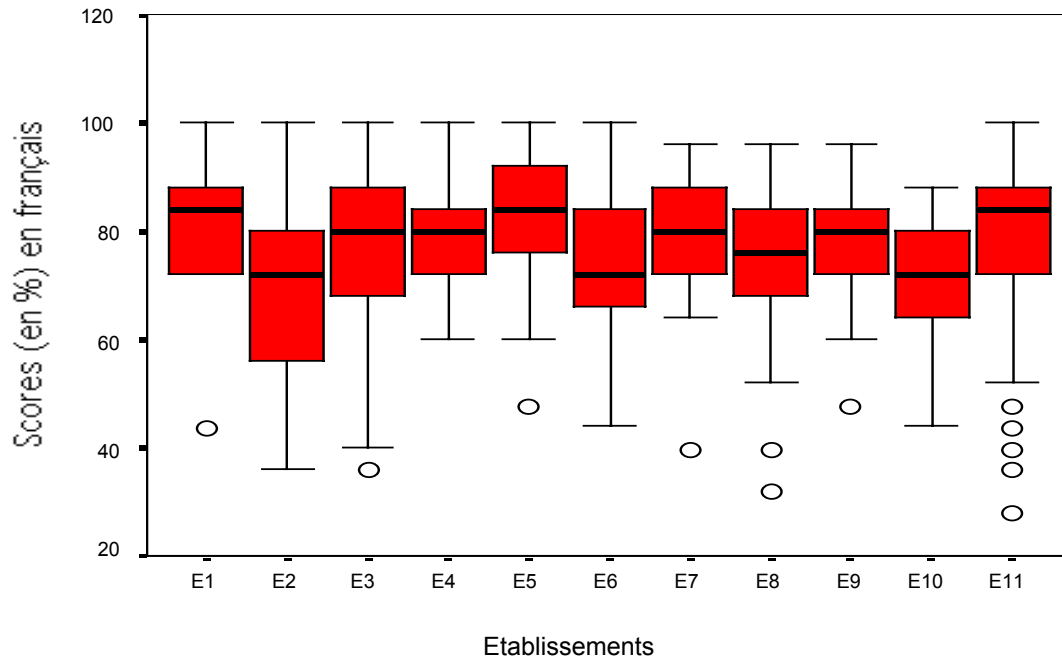
Les conditions de passation étaient standardisées. Nous avons assuré nous-mêmes la passation de ces tests, évitant ainsi les biais souvent observés lorsque celle-ci est confiée aux enseignants.

### **2.2.3. Résultats**

Un score total par épreuve a été attribué à chaque élève évalué. Les scores de compréhension de l'oral et de compréhension écrite ont été additionnés, formant un seul score de français.

Les figures 1 et 2 illustrent les distributions des résultats en français et en mathématiques pour chacun des 11 établissements. Chacun des indices représentés dans la boîte à moustaches donne la mesure des disparités entre les 11 établissements : la médiane, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles, les 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> déciles.

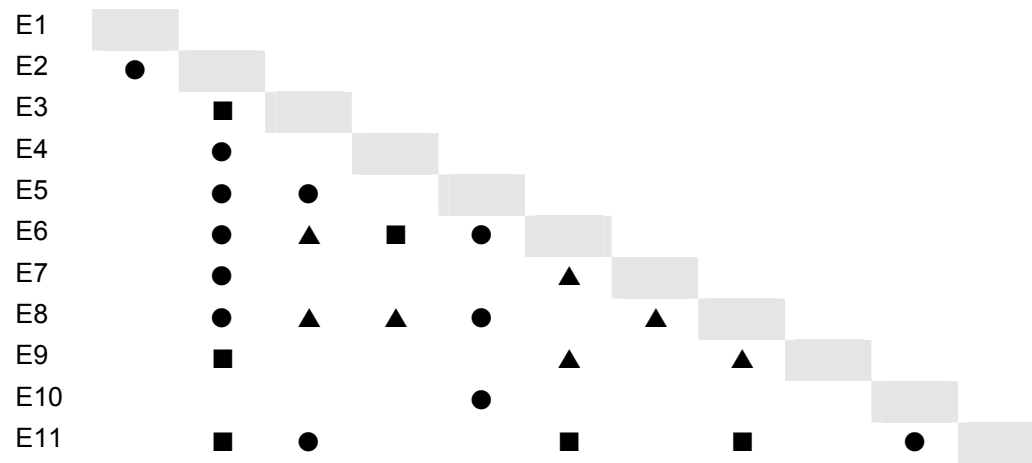
Les établissements E2, E6, E8, E10 sont en dessous de la moyenne dans les deux disciplines, alors que les établissements E1, E7, E9 et E11 sont au-dessus. La position des autres établissements est variable.

**Figure 1 : Distribution des résultats en français par établissement**

des différences d'établissements sur les résultats des élèves dans les deux disciplines. En français,  $F(10,643) = 4.76$ ,  $p < .001$ . En mathématiques,  $F(10,654) = 2.93$ ,  $p < .01$ .

**Tableau 2 : Comparaison entre établissements deux à deux**

E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7	E8	E9	E10	E11
----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----



Légende :

Différence significative ( $p < .05$ ) en Français (●), en Mathématiques (▲), en Français et en Mathématiques (■).

La comparaison a posteriori des établissements deux à deux (tableau 2) met en lumière le contraste entre les établissements les moins performants et les plus performants. Les différences entre les scores moyens des établissements E2, E6, E8 d'un côté et ceux des établissements E3, E4, E5, E7, E9, E11, de l'autre, sont statistiquement significatives en français ou en mathématiques. On observe la même tendance au niveau des établissements E1 et E10, mais le contraste est moins évident en raison de leurs petits effectifs.

### 3. LIENS ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS ET LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Parmi tant d'autres caractéristiques des établissements susceptibles d'expliquer les différences de rendement, nous nous sommes intéressés au type d'organisation en classes monoâges ou multiâges d'une part, aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des aires de recrutement d'autre part.

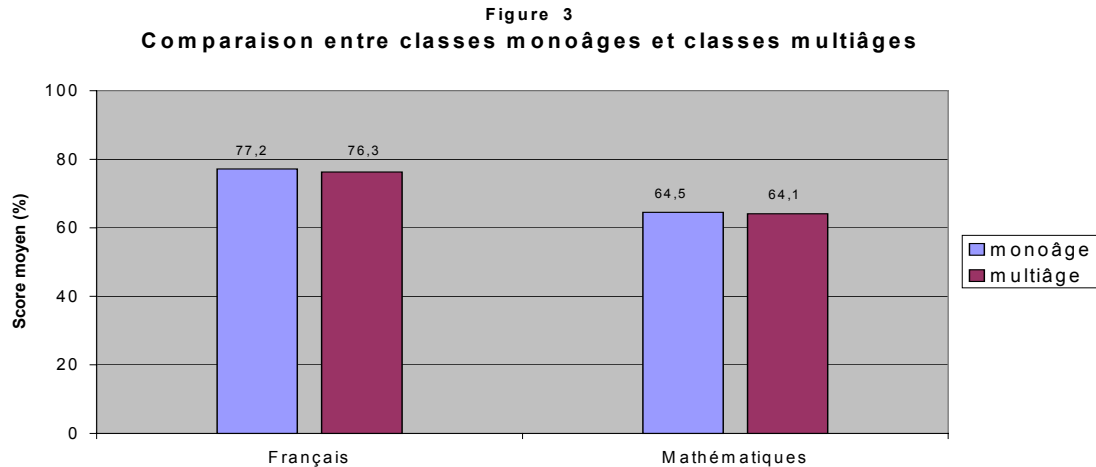
#### 3.1. Différences entre classes monoâges et classes multiâges

Le type d'organisation en classes monoâges versus multiâges influe-t-il sur les résultats des élèves d'un établissement ?

Les avis des enseignants à ce sujet sont très partagés (Leutwyler, 2003). Ceux qui pratiquent le multiâge mettent en avant la richesse des interactions entre les «grands» et les «petits», et la possibilité d'individualiser la progression dans les

apprentissages, certains élèves pouvant terminer le programme du cycle en une année, les autres en deux ou trois ans. Ceux qui préfèrent le monoâge redoutent la charge de travail qu'implique la gestion des classes multiâges même si les effectifs étaient plus réduits. Ils estiment qu'ils sont plus disponibles pour différencier le travail des élèves.

**Figure 3** : Comparaison entre classes monoâges et classes multiâges



D'après les données de notre étude, ces différences d'ordre pratique entre les classes monoâges et les classes multiâges n'ont aucun effet sur les résultats des élèves. Les différences de résultats entre les élèves des classes monoâges et ceux des classes multiâges ne sont significatives, ni en français ( $F(1,654) = .807, p > .10$ ), ni en mathématiques ( $F(1,652) = .807, p > .10$ ).

### **3.2. Différences relatives à la situation démographique et socio-économique des aires de recrutement des établissements**

A partir des données statistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et du Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), nous avons pu déterminer quelques caractéristiques des établissements. Ces statistiques concernent les communes. Certains établissements recevant les élèves issus de plusieurs communes d'une même région, nous nous référons à leurs aires de recrutement des établissements.

**Tableau 3** : Caractéristiques démographiques et socio-économiques des aires de recrutement des établissements

Etablissements	Caractéristiques des aires de recrutement			
	Pourcentage d'étrangers	Pourcentage de la population dont la principale langue parlée à la maison est le français	Pourcentage de la catégorie socioprofessionnelle inférieure	Capacité financière
E1	8	94	35	10
E2	28	84	40	12
E3	16	84	28	6
E4	13	92	40	9
E5	15	89	32	5
E6	30	85	42	7
E7	9	92	40	8
E8	48	74	45	9
E9	22	82	25	1
E10	12	89	45	10
E11	22	84	27	2
Tout le canton	28	82	36	

Le tableau ci-dessus montre que nous avons choisi d'associer quatre indicateurs, parmi tant d'autres, pour tenter d'expliquer la question de l'effet établissement : le pourcentage d'étrangers, le pourcentage de la population dont la principale langue parlée à la maison est le français, la proportion de catégories socioprofessionnelles inférieures, principalement les ouvriers et enfin, la capacité financière de l'aire de recrutement de l'établissement. Ce dernier indicateur est établi sur une échelle de 1 à 13, la classe 1 étant attribuée à une commune riche.

D'une manière générale, le profil des résultats des établissements correspond à la situation démographique et socio-économique des aires de recrutement des établissements. Les deux établissements dont le profil des résultats est le plus bas, E2 et E8, sont également ceux dont les aires de recrutement comportent le plus d'étrangers, le plus d'ouvriers, et dont la capacité financière est la plus faible.

La situation des établissements les plus performants, E9 et E11, par exemple, est nettement différente : capacité financière plus élevée, moins d'étrangers et moins d'ouvriers que la moyenne du canton.

Un seul des indicateurs retenus ne semble pas faire la différence entre les établissements les plus performants et les moins performants : le pourcentage de la population pour lequel le français est la langue la plus parlée à la maison. Il en serait tout autrement si à la place il s'agissait du pourcentage de la population dont le français est la langue maternelle.

## **4 IMPLICATIONS POUR LE PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT**

---

L'effet établissement pose un problème d'équité dont il faut tenir compte dans le pilotage du système d'enseignement. Deux types de mesures s'avèrent nécessaires face aux inégalités liées aux disparités entre établissements. D'abord, les mesures de discrimination positive consistant notamment à accorder davantage de moyens et d'encadrement aux établissements confrontés à une demande d'éducation plus importante en raison de la diversité culturelle, sociale ou économique des élèves. Ensuite, les évaluations communes à tous les établissements du système scolaire, qui contribuent à la régulation des programmes, des moyens et des pratiques d'enseignement.

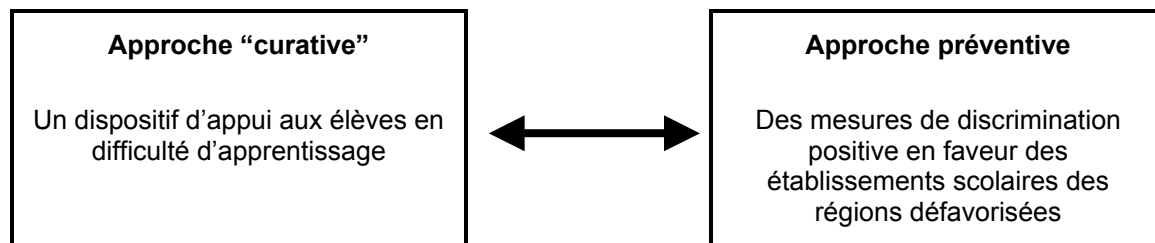
### **4.1. Vers des mesures de discrimination positive**

Le dispositif vaudois de pédagogie compensatoire est ciblé sur l'élève en difficulté. Il se caractérise par deux types de mesures prévues dans la loi : l'appui individuel assuré par un maître d'appui en général spécialisé dans l'aide aux élèves en difficulté et le regroupement d'élèves dans des classes à effectif réduit, de développement, ou d'accueil.

Ce dispositif ne tient pas compte des contraintes propres aux établissements implantés dans des régions défavorisées. Confrontés à une demande d'éducation plus importante en raison de la diversité socioculturelle des élèves alors que leurs ressources financières sont moins importantes, ces derniers devraient bénéficier de mesures de discrimination positive, à l'exemple des zones d'éducation prioritaires en France ou en Belgique. Bien menées, de telles mesures apportent aux établissements scolaires des régions défavorisées le plus qui leur manque en matière de formation professionnelle des enseignants, d'information aux parents et d'intégration socioculturelle des élèves pour assurer à ceux-ci les mêmes chances de réussir leurs apprentissages que ceux des régions plus favorisées.



Figure 4 : Articulation entre deux approches de la pédagogie compensatoire



Il ne s'agit toutefois pas de substituer un modèle à un autre, mais d'articuler deux approches de la pédagogie compensatoire : une approche «curative» et une approche préventive.

#### 4.2. L'évaluation externe des élèves

Les évaluations externes des élèves, dont la pratique tend à se généraliser dans tous les systèmes scolaires, sont de plus en plus reconnues comme un facteur d'équité du système scolaire. Elles orientent les pratiques pédagogiques des enseignants vers les standards des compétences visées dans les programmes scolaires. Passées chaque année par tous les élèves d'un pays ou d'une région, elles procurent régulièrement des indices relativement fiables du degré d'efficacité des projets et du dynamisme pédagogique des établissements. Elles contribuent ainsi à l'égalité des chances entre tous les élèves quand bien même l'autonomie des établissements et la liberté pédagogique des enseignants seraient limitées.

---

## 5. CONCLUSION

---

Notre étude met en évidence le lien existant entre le rendement des établissements et les caractéristiques démographiques et socio-économiques de leurs aires de recrutement. Elle montre en revanche que le mode d'organisation des élèves en classes monoâges ou multiâges n'a pas d'effet sur les résultats des élèves. Les caractéristiques des élèves et des enseignants, la culture d'établissement, le mode de gestion de l'établissement, sont autant d'autres variables sur lesquelles nous nous pencherons dans la suite de nos travaux de recherche pour faire avancer notre compréhension du problème de l'effet établissement .

## 6. RÉFÉRENCES

---

- Bressoux, P. (1994). Les effets des écoles sur l'apprentissage de la lecture. In M. Crahay (Ed.). *Evaluation et analyse des établissements de formation* (pp.123 – 130). Bruxelles : De Boeck.
- Coleman, J.S., *et al.* (1968). *Equality of Educational Opportunity*. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.
- de Landsheere, G. (1994). *Le pilotage des systèmes d'éducation* (p. 27). Bruxelles : De Boeck.
- Leutwyler, J. (2002). *Différenciation. Deux points. Ouvrez les guillemets*, 18, pp. 10-12.